

Aide à la formation du Brevet national de sécurité et sauvetage Aquatique

Objet de l'aide

Aider à la formation du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA).

Objectif(s) de l'aide

Favoriser le recrutement de surveillants de baignade dans les sites mayennais aménagés.

Bénéficiaires du dispositif

Type(s) de bénéficiaire(s)

- o Particuliers

Précision(s) bénéficiaire(s)

- o Toute personne Mayennaise s'engageant à suivre l'ensemble de la formation.

Porteur(s) de l'aide

- o CD 53

Conditions d'attribution

Détail des conditions à remplir pour prétendre à la subvention

Les participants s'engagent à assurer 3 mois d'activité de surveillance de baignade en Mayenne dans les 3 ans qui suivent la formation.

Type de dépenses

- o Dépenses de fonctionnement

Etat d'avancement du projet pour bénéficier du dispositif

- o Usage / Valorisation

Montant de l'aide

Modalités de calcul

- o Forfait
- o Montant forfaitaire de 250 € (sans condition de ressources)

Taux de subvention, le cas échéant

- o

Montant de subvention limité

- o Oui

Si oui, montant plafond de l'enveloppe

- o 250,00 €

Calendrier

Date limite de dépôt des demandes

- o 31/12/2026

Périodicité (le cas échéant)

- o Récurrente

Modalités de dépôt de la demande

Liste des pièces à joindre au dépôt

- o Justificatif d'identité ou d'identification du demandeur
- o Justificatif de domicile / siège
- o RIB
- o Attestation sur l'honneur
- o Attestation de situation ou autre certificat

Lien vers le téléservice

- o https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/cd53_dat_bnssa

Modalités de décision

Passage en commission d'étude "Enseignement, Jeunesse et Citoyenneté" ainsi qu'en commission permanente après instruction du dossier.

Modalités de versement

- o Solde

Pièces justificatives nécessaires au versement

- o Factures acquittées / attestations de paiement
- o Indicateurs de résultats

Contact

Direction du développement et de la coopération territoriale

Mission jeunesse et sport - jeunesse

charlotte.bouvetalonso@lamayenne.fr

Coordonnées complémentaires, si besoin

Pour tous renseignements merci de contacter BRIGITTE BOURBON : brigitte.bourbon@lamayenne.fr - 02.43.59.96.83



Aide à la formation

au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)

Objet

Favoriser le recrutement de surveillants de baignade dans les sites mayennais aménagés, en les aidant à obtenir le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA).

Bénéficiaires

Toute personne s'engageant à suivre la formation.

Conditions d'octroi

Le montant de la bourse est fixé à 250 € sans condition de ressources, mais avec engagement d'assurer 3 mois d'activité de surveillance de baignade en Mayenne dans les 3 ans qui suivent la formation.



Dossier à déposer sur notre site : **lamayenne.fr**
Pour tous renseignements : Direction du développement et de la
Coopération territoriale
Tél. **02.43.59.96.83**
brigitte.bourbon@lamayenne.fr

